

Pierre-Yves LE BORGNI
Député des Français de l'étranger

Monsieur Laurent Fabius

Ministre des Affaires étrangères

Paris, le 12 mai 2014

Concerne : Vienne / projet de vente du Palais Clam-Gallas

Monsieur le Ministre,

De retour d'un déplacement de deux jours à Vienne effectué en qualité de député des Français d'Europe centrale, je souhaite attirer votre urgente attention sur les questions légitimes que soulève dans la communauté du Lycée français (direction, enseignants, parents d'élèves, élèves et anciens élèves) la volonté du gouvernement de se dessaisir du Palais Clam-Gallas, qui abrite l'Institut français.

Le Lycée français de Vienne compte près de 2 000 élèves. Cela fait plus de 50 ans qu'il est installé sur l'emprise du Palais Clam-Gallas et de ses 5 hectares de terrain. Depuis l'ouverture de l'Institut dans le Palais il y a une trentaine d'années, les élèves et leurs professeurs ont pu accéder chaque jour à la médiathèque, y rencontrer les auteurs de passage, jouir du parc pour les activités sportives et de sciences naturelles et bénéficier de salles dans le Palais en raison du manque d'espace au sein des bâtiments du Lycée. Cette proximité du Palais Clam-Gallas est un avantage déterminant pour le succès du Lycée français, établissement de prestige et d'excellence, face à la concurrence des autres écoles internationales de Vienne.

La vente envisagée du Palais Clam-Gallas, faisant fi de ce lien fonctionnel, serait éminemment préjudiciable pour le Lycée. Comment le Lycée, installé dans un environnement résidentiel très dense, sans aucune possibilité d'extension, pourrait-il en effet poursuivre son développement sans les salles de cours du Palais ? Comment les activités sportives d'un établissement aussi grand pourraient-elles être organisées sans l'accès au parc du Palais ? Qu'entraînerait la disparition du parc pour le schéma d'évacuation des élèves et l'agencement du Lycée ? Il est clair que la vente du Palais Clam-Gallas exposerait le Lycée français et donc les parents d'élèves à des frais supplémentaires, nécessaires pour louer des plaines de jeux et des locaux supplémentaires ainsi bien sûr que pour s'y rendre.

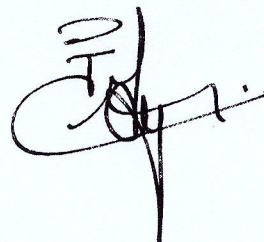
Ce dommage incontestable que la vente du Palais Clam-Gallas causerait ainsi au Lycée français a-t-il été pris en compte par votre Ministère ?

Je n'ignore rien des contraintes budgétaires de l'Etat et de la nécessité de faire des économies. Chacun doit y contribuer, y compris nous-mêmes à l'étranger. N'y a-t-il pas cependant à Vienne d'autres moyens de réduire les dépenses que de vendre le Palais Clam-Gallas et de fragiliser de ce fait l'avenir du Lycée français, fleuron de notre présence culturelle en Autriche ? A-t-on pensé aux économies substantielles que notre pays réaliserait en regroupant dans les locaux d'un Palais Clam-Gallas rénové l'ensemble des services français aujourd'hui dispersés dans Vienne, comme le Consulat, les deux Ambassades multilatérales, les services économiques, Ubifrance, les services touristiques et bien sûr l'Institut culturel ? Ce scénario a-t-il été chiffré précisément et mis en balance avec celui de la vente ?

Combien rapporterait la vente du Palais Clam-Gallas à l'Etat ? Et combien coûterait l'achat dans le centre de Vienne d'un bâtiment pour l'Institut culturel ainsi que les frais de déménagement et de la campagne de marketing requise pour faire connaître la relocalisation de l'Institut ? Il m'apparaît important que réponse soit apportée à chacune de ces questions. La mobilisation des francophiles et francophones de Vienne pour le sauvetage du Palais Clam-Gallas, dont la pétition a réuni à ce jour plus de 5 500 signatures dans la ville, doit être entendue. L'Autriche est un pays important en Europe. Y sacrifier notre présence culturelle en vertu d'un souci d'économie insuffisamment pensé serait malheureux.

Pour toutes ces raisons, je me permets de plaider vivement auprès de vous en faveur du maintien du Palais Clam-Gallas dans le patrimoine de l'Etat.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma plus haute considération.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'P. Y. Le Borgn', with a stylized flourish extending downwards.

Pierre-Yves Le Borgn'